

Questions orales

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE DE L'ALIMENTATION À ROME—LES MOTIFS DE L'ENGAGEMENT DU CANADA POUR LA FOURNITURE D'UN MILLION DE TONNES DE CÉRÉALES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre et a trait à la proposition faite à Rome par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures concernant l'aide à pourvoir sous forme de céréales. Je voudrais demander au premier ministre pourquoi le gouvernement canadien a jugé suffisant de porter notre don de céréales à un niveau qui est encore bien inférieur à ceux de 1970-1971 et de 1971-1972, bien que le besoin et l'indice général de la famine se soient considérablement accrus. Nous aimons reprocher aux pays de l'OPEP les problèmes sérieux qu'ils ont créés en majorant le prix du pétrole, mais nous devons reconnaître que les pays importateurs de denrées éprouvent des difficultés énormes à cause de la hausse du prix des céréales.

● (1420)

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à cette question en qualité de secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures? Les divers pays représentés à la conférence mondiale sur l'alimentation ont été priés de prendre des engagements. On les a invités à s'engager collectivement à donner dix millions de tonnes de céréales par an durant les trois prochaines années. Le gouvernement canadien a étudié cette demande à fond et a conclu qu'une proportion de 10 p. 100, ce qui est environ un million de tonnes par an, démontrerait l'empressement du Canada à fournir de l'aide. Nous n'avons jamais dans le passé fourni un million de tonnes par an durant trois ans. Nous pourrions peut-être donner davantage, mais nous avons jugé que c'était une contribution positive à la conférence mondiale sur l'alimentation et nous espérons que d'autres pays suivront notre exemple.

M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures si la décision de s'engager à fournir un million de tonnes par année procède d'une évaluation de nos excédents ou de quelque autre considération.

M. Sharp: Je le répète, monsieur l'Orateur, c'est notre réponse à la demande qui nous a été faite et, encore une fois, si nous sommes en mesure de fournir plus d'un million de tonnes à même nos excédents, nous n'y sommes pas opposés. Nous avons cru néanmoins que notre réponse devait être positive. Nul autre pays n'a encore réagi de façon aussi positive que le Canada en vue de résoudre ce problème mondial.

M. Fairweather: Les autres pays n'ont pas encore fait connaître leur décision.

[M. Reid.]

LA CONFÉRENCE DE L'ALIMENTATION À ROME—LA POSITION DU CANADA QUANT À LA CRÉATION D'UNE BANQUE DES GRAINS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur; elle concerne l'attitude du gouvernement du Canada relativement au projet de création d'une banque des grains par les pays exportateurs de denrées alimentaires. Devons-nous comprendre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est engagé au nom du Canada à participer à ce projet? Le gouvernement du Canada a-t-il approuvé cette idée et a-t-il des propositions concrètes à formuler relativement aux modalités de création de cette banque des grains?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, sans doute est-il préférable que j'attende que mon collègue revienne de Rome. Des négociations sont présentement en cours, et je sais qu'il a reçu instruction de faire tout ce qu'il peut, au nom du Canada, pour aider à résoudre ces très graves problèmes avec lesquels le monde est aux prises. C'est sans doute le problème le plus grave que le monde ait jamais connu dans ce domaine.

Une voix: Pourquoi n'offrez-vous pas Otto à bail?

LA CONFÉRENCE DE L'ALIMENTATION À ROME—LA QUESTION DE L'AIDE ET DES SECOURS ALIMENTAIRES

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au suppléant du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré à Rome que le gouvernement canadien a affecté environ 50 millions de dollars du budget global de l'aide extérieure pour remédier au problème de la faim dans le monde, cela signifie-t-il une augmentation du budget global de l'aide ou une réduction des programmes d'aide existants; si tel est le cas, quels programmes seront réduits en vue de fournir cette aide supplémentaire à l'alimentation?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, cette question a été longuement examinée à la Chambre, au cabinet et au comité du cabinet. L'engagement de fournir environ un million de tonnes de céréales par an, si cette aide doit être sous forme de produits alimentaires, représente une augmentation énorme de fonds mis à la disposition des pays qui ont besoin de vivres. Nous avons examiné les autres programmes pour voir si en prenant un tel engagement il faudrait les réduire pour nous en tenir aux limites que nous nous sommes fixées pour l'ensemble de nos programmes d'aide. Nous croyons qu'il sera possible de financer cette aide alimentaire accrue pendant ces trois années à condition de pouvoir, avec l'appui du Parlement, augmenter peut-être de 15 p. 100 le montant annuel affecté à l'aide.

LA CONFÉRENCE DE L'ALIMENTATION À ROME—LA POSSIBILITÉ DE FOURNITURE D'ENGRAIS CHIMIQUES ET D'AUTRES AIDES À LA PRODUCTION AGRICOLE

M. Jack Murta (Lisgar): Puis-je poser une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le président de l'Agence canadienne de développement international a dit, paraît-il, que le Canada, à cause de l'inflation et de la hausse des prix, ne pourrait fournir aux pays